Ce document est généré par PRAM uniquement pour servir d'aide aux rédacteurs afin de remplir les formulaires de publicité en deçà et au delà des seuils européens (BOAMP ou Place ou JOUE)

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

NATURE DU MARCHE : Marché public de prestations intellectuelles

La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC.

POUVOIR ADJUDICATEUR

Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs.

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :
Nom de l'organisme : Direction Régionale de l'Environnement de l'Aménagement et du Logement Provence-Alpes-Côte d'Azur
Point de contact : Service Appui au Pilotage Régional / Unité Budget Comptabilité, et Commande Publique
Adresse : 16 rue Antoine Zattarra CS 70248
Code postal : 13331 Ville : Marseille cedex 03
Téléphone : 0488226122
Courriel : marches-publics.ubccp.sapr.dreal-paca@developpement-durable.gouv.fr
Adresse Internet (URL) : http://www.paca.developpement-durable.gouv.fr/
Adresse du profil d'acheteur (URL) : http://www.marches-publics.gouv.fr

OBJET DU MARCHE

Objet du marché :
Assistance aux procédures foncières nécessaires aux opérations d'investissement routier sous maîtrise d'ouvrage de la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement Provence-Alpes-Côte d'Azur

Type de marché de services :

Classification CPV
Objet principal : 713111000-2 Services d'assistance en génie civil

Lieu d'exécution : Région Provence-Alpes-Côte d'Azur

L'avis implique : L'établissement d'un accord-cadre

Information sur l'accord cadre :
Accord-cadre avec un seul opérateur
Durée de l'accord-cadre : 12 mois, renouvelable 3 fois ;

CARACTERISTIQUES PRINCIPALES

Assistance à Maîtrise d'Ouvrage AMO aux techniques administratives et juridiques aux acquisitions foncières des opérations d'infrastructures routières en région PACA, sous maîtrise d'ouvrage de la DREAL

Quantités :
Seront précisées dans chaque bon de commande.

Options :
* Le marché prévoira une ou plusieurs reconductions, le titulaire ne pourra pas les refuser ;
* Nombre de reconductions éventuelles : 3, reconduction tacite ;

Acceptation des variantes : Non

Prestations divisées en lots : Non

CONDITIONS RELATIVES AU MARCHE

Modalités essentielles de financement et de paiement et / ou références aux textes qui les réglementent :
* Origine du financement : État ;
* Une avance sera accordée au titulaire selon les conditions fixées dans le cahier des charges ;
* Les prix seront révisables ;
* Les comptes seront réglés sous la forme de décomptes ;
* Le délai global de paiement du règlement des comptes sera fixé à 30 jours ;

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché :
Nature de l'attributaire, le marché sera conclu :

- soit avec un prestataire unique ;
- soit avec des prestataires groupés conjoints ou des prestataires groupés solidaires.
Le mandataire du groupement conjoint sera solidaire, pour l'exécution du marché, de chacun des membres du groupement pour ses obligations contractuelles à l'égard du pouvoir adjudicateur.
Chaque candidat ne pourra remettre, pour la présente consultation, qu'une seule candidature en agissant en qualité soit de candidat individuel, soit de membre d'un groupement.

Autres conditions particulières :
Il sera fait application de l'article L.2112-2 du CCP, les conditions particulières concernant les clauses environnementales seront précisées dans le Règlement de la Consultation ;

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Voir dans le règlement de la consultation (RC).

Marché non réservé .

CRITÈRES D'ATTRIBUTION

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :

60,00 % La valeur technique
30,00 % Le critère prix
10,00 % Le critère environnemental

PROCÉDURES

Type de procédure : Appel d'offres ouvert.

Conditions de délai
Date limite de réception des offres : 27/11/2026 à 17h00
Délai minimum de validité des offres : 180 jours, à compter de la date limite de réception des offres.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur : DREALPACA-26-011

Autres informations :
* Les candidatures et les offres seront entièrement rédigées ou traduites en langue française ainsi que tous les documents de présentation associés ;
* Unité monétaire utilisée, l'euro ;
* Les candidatures qui ne peuvent être admises en application des dispositions des articles R.2142-15 à R.2142-18 du CCP sont éliminées par l'acheteur ;
* A titre indicatif,

Le délai d'exécution afférent à chaque commande, ainsi que son point de départ, seront précisés dans le bon de commande.

La durée pendant laquelle peuvent s'exécuter les bons de commande ne peut excéder la durée de validité de l'accord-cadre majorée de 6 mois.

* Accord-cadre à bons de commande ;
* Les prestations ne sont pas réservées à une profession particulière ;
* Il ne s'agit pas d'un marché a caractère périodique ;
* Le marché ne s'inscrit pas dans un projet/programme financé par des fonds communautaires ;

Modalités d'ouverture des offres
* Personnes autorisées à assister à l'ouverture des offres : Non
* L'ouverture des plis n'est pas publique.

Conditions d'obtention du cahier des charges et des documents complémentaires :
* Les documents de la consultation sont disponibles par voie électronique sur la plate-forme de dématérialisation :

https://www.marches-publics.gouv.fr

sous la référence publique "DREALPACA-26-011", après avoir installé les pré-requis techniques et avoir pris connaissance du manuel d'utilisation ;

Conditions de remise des offres ou des candidatures :
* L'heure de remise des candidatures et des offres est l'heure locale de l'adresse du pouvoir adjudicateur.

* Si plusieurs offres sont successivement transmises par un même candidat, seule est ouverte la dernière offre reçue, par voie électronique ou sur support matériel, par le maître d'ouvrage dans le délai fixé pour la remise des offres. Les

autres documents sont retournés au candidat sans être ouverts ;

* Si plusieurs offres électroniques sont successivement transmises par un même candidat, seule est ouverte la dernière offre reçue, L'offre rejetée est effacée des fichiers du pouvoir adjudicateur sans avoir été lue. Le candidat en est informé.

* La copie de sauvegarde, prévue à l'article R.2132-11 du CCP, doit être placée dans un pli scellé comportant la mention lisible "copie de sauvegarde".

* Les candidatures ou les offres dans lesquelles un programme informatique malveillant serait détecté par le pouvoir adjudicateur ne feront pas l'objet d'une réparation, le cas échéant, la copie de sauvegarde sera ouverte. Si cette dernière comportait elle aussi un programme informatique malveillant, les candidatures ou les offres seront réputées n'avoir jamais été reçues

* Les offres seront transmises obligatoirement par échange électronique sur la plate-forme de dématérialisation (https://www.marches-publics.gouv.fr) sous la référence publique "DREALPACA-26-011", le seront suivant les modalités précisées dans le règlement de la consultation.

PROCÉDURES DE RECOURS

Instance chargée des procédures de recours et auprès de laquelle des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours :
Nom de l'organisme : Tribunal Administratif de Marseille
Adresse : 31 rue Jean-François Leca
Code postal : 13235 Ville : MARSEILLE cedex 2
Pays *(autre que France)* :
Téléphone : 0491134813 Télécopieur :
Courriel : greffe.ta-marseille@juradm.fr
Adresse Internet (URL) : http://marseille.tribunal-administratif.fr/

Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours :
* Référé précontractuel : depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature du contrat (article L551-1 du Code de Justice Administrative) ;
* Référé Contractuel : 31 jours à compter de la date de publication de l'avis d'attribution du marché (article L551-13 à L551-23 et R551-7 à R551-10 du Code de Justice Administrative) ;
* Recours pour excès de pouvoir : dans un délai de 2 mois à compter de la notification de la décision de rejet (articles R421-1 à R421-3 du Code de Justice Administrative) ;
* Recours de plein contentieux : dans un délai de 2 mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité concernant l'attribution du marché.

DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS A LA PUBLICATION : 14/10/2026

PUBLICATION AU BOAMP

Département de publication : 04|05|06|13|30|84

Principale(s) activité(s) du pouvoir adjudicateur :
Environnement

CLASSIFICATION DES PRODUITS

Produits associés à cette annonce :
19 – Assistance technique
75 - Services d'administration publique
274 – Prestations de services
433 – Assistance à Maîtrise d'Ouvrage

FACTURATION

Publication au BOAMP : EJ n°2201412457